

DÉCISION DE LA COMPOSITION DU JURY

Concours externe sur titres de
Technicien(ne) Supérieur(e) Hospitalier(e) de 2ème classe
Domaine «restauration et hôtellerie»

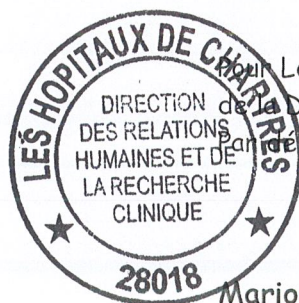
Vu la décision de Monsieur le Directeur du Centre Hospitalier de Chartres, en date du 2 septembre 2021 portant ouverture du concours externe sur titres technicien(ne) supérieur(e) hospitalier(e) de 2ème classe domaine «restauration et hôtellerie»

Article 1 : La composition du jury est fixée comme suit :

- Madame Marion CHINCHILLA, responsable du pôle social au Centre Hospitalier de Chartres, présidente,
- Madame Sophie FORGE, Directrice des Ressources Humaines au Centre Hospitalier de Bonneval
- Monsieur Bernard LOULIER, Ingénieur, responsable de la blanchisserie du Centre Hospitalier Régional d'Orléans ;
- Monsieur Philippe BARBARA, Technicien Supérieur Hospitalier de 1re classe du service Restauration du Centre Hospitalier Régionale d'Orléans ;
- Monsieur Clément ROBERT, Enseignant dans le cursus des BTS Management en hôtellerie et restauration au Lycée privé La Riche Tours

Article 2 : Le Directeur des Relations Humaines est chargé de l'exécution de la présente décision.

Chartres, le 10 janvier 2022



Le Directeur-Adjoint chargé
de la Direction des Relations Humaines,
par délégation, la Responsable du Pôle Social

Marion CHINCHILLA